

L'industrie s'organisera toute seule; elle n'aura pas besoin des grands savants du gouvernement et de tous ses organismes. Elle a déjà fonctionné et elle fonctionnera encore. Quand l'industrie est aux prises avec un problème économique comme celui de la surproduction, on forme de nouveaux ministères, on en fusionne deux en vue de trouver des solutions au problème. On dit: Les industriels ne savent pas quoi produire. Ils ne sont pas assez au courant de la technique et ils ne possèdent pas de moyens financiers adéquats. On leur prêtera de l'argent à 10 p. 100, ce qui augmentera encore le coût de production. On devrait permettre aux industriels de vendre leur production sur le marché intérieur, mais on ne fait rien pour que cela se réalise.

L'honorable ministre, par l'intermédiaire de son ministère, devrait intervenir en vue de régler ce problème.

Monsieur le président...

M. le vice-président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, qui fait des remarques intéressantes, mais son temps de parole est écoulé. A moins qu'il n'obtienne le consentement unanime du comité, il lui sera impossible de continuer ses observations.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Je constate que le consentement unanime n'a pas été donné.

[Traduction]

M. Broadbent: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations sur les critiques graves formulées à l'endroit des programmes de recherche et de développement du gouvernement. Premièrement, je trouve qu'ils contribuent à établir au Canada une industrie axée sur la guerre ou la défense, institution permanente tout à fait nouvelle dans l'histoire du Canada. Deuxièmement, je veux signaler au gouvernement que ses programmes de recherche et de développement dans le secteur civil ne sont qu'une somme d'efforts non coordonnés qui n'ont jamais donné de résultats appréciables.

• (3.20 p.m.)

Dans mon discours du 2 décembre sur le budget du ministère de l'Industrie, j'ai accusé le gouvernement d'encourager, à son insu peut-être, une élite militaire et industrielle dans notre pays au moyen de ces programmes de recherche et de développement. A cette époque, j'ai accusé le gouvernement de porter la responsabilité de cette évolution à cause de l'utilisation de ses programmes d'aide financière à la recherche et au développement. Ces programmes, ai-je dit, accordaient une aide financière plus importante aux recherches militaires qu'aux autres types de recherche.

[M. Latulippe.]

Le ministre a répondu que mon affirmation était injustifiée. Il a prétendu que les avantages accordés à la recherche et au développement égalaient ceux des domaines militaires. Le 4 décembre, j'ai posé la question de privilège en affirmant que le ministre avait trompé la Chambre. Celui-ci a déclaré qu'en associant l'aide prévue par la loi stimulant la recherche et le développement scientifique ou IRDIA, et le PATI—le Programme pour l'avancement de la technologie industrielle—donnerait à un industriel autant qu'il obtiendrait dans le cadre d'un programme de défense.

Ce que le ministre nous a caché, c'est qu'une industrie de défense peut également obtenir des fonds en vertu du programme de l'IRDIA. Ce fait a une importance essentielle dans la discussion. Une comparaison justifiée entre les avantages accordés aux recherches et au développement militaires et non militaires n'est possible qu'en examinant tous les programmes disponibles—et disponibles en même temps—pour chacun des secteurs. On obtient ainsi une comparaison valable en évaluant les avantages prévus, pour le secteur civil, par l'IRDIA et par le PATI par rapport à ce que prévoit pour la recherche et le développement militaires IRDIA avec le programme mixte d'aménagement de la défense. Une telle comparaison confirme, je le répète, le fait que le gouvernement canadien accorde actuellement plus d'argent à la recherche et au développement militaires qu'au secteur civil.

Cependant, le ministre n'a pas cessé de dire ce qui me paraît la vérité même. Le 6 décembre 1968, il a déclaré que le problème était plutôt technique—comme euphémisme, c'est réussi!—et qu'il maintenait ses affirmations premières. J'ai alors défié l'honorable représentant de participer à un débat public sur ce problème, mais il a, bien entendu, refusé. Je défie de nouveau le ministre de faire une déclaration sur cette question très grave. Je lui demande de commenter spécialement les réponses qu'il a fournies aux questions que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*.

Nous autres, Canadiens, ne devrions pas utiliser les fonds publics pour financer la recherche et le développement dans le domaine militaire, du moins pas dans les proportions actuelles. Si nous avons besoin d'équipement militaire, achetons-le à d'autres pays. Au Canada, nous ne devrions financer la recherche que dans le domaine civil; nous n'aurions pas dû entreprendre un programme visant à perfectionner la technologie militaire et à utiliser celle-ci pour augmenter nos exportations d'armes. Telle est pourtant la politique du gouvernement.

Il est important de noter que le gouvernement lui-même, au détriment de son programme de recherche et de développement